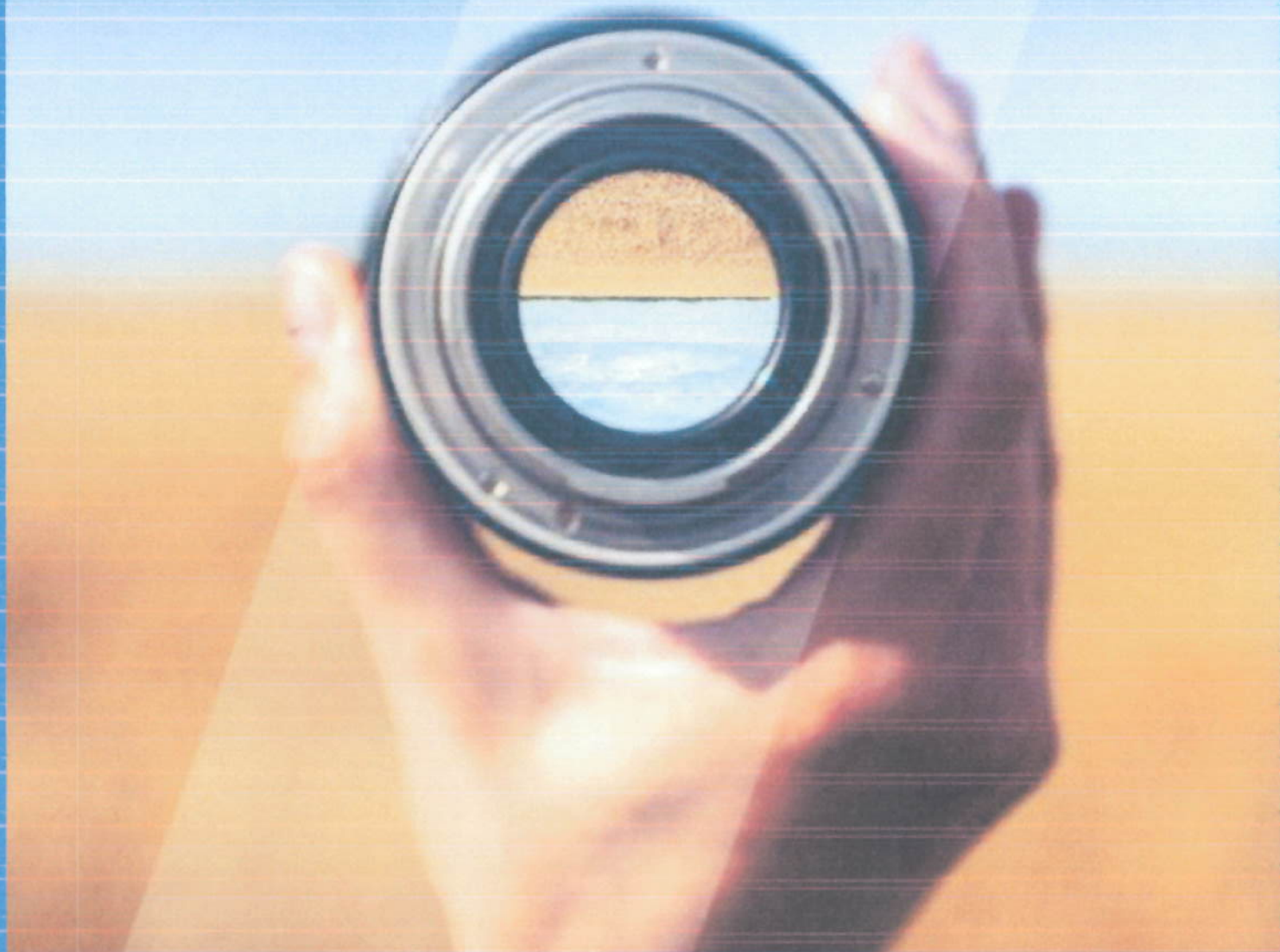


Plaquette

Période du 01/08/2024 au 30/09/2025



26 CITY

26 Rue SAINT GEORGES
54000 NANCY
SIRET 93120418400010

pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G.' with a flourish.

**forvis
mazars**

Comptes annuels

Période du 01/08/2024 au 30/09/2025



Bilan actif

Actif		Au 30/09/2025		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Immobilisations incorporelles en cours		
		Avances et acomptes		
	TOTAL			
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Terrains		
		Constructions		
Inst. techniques, mat. out. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				
Immobilisations financières ⁽³⁾	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Titres immob. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 500		7 500
TOTAL	7 500		7 500	
Total de l'actif immobilisé		7 500		7 500
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises	116 313		116 313
	TOTAL	116 313		116 313
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	1 732		1 732
	Autres créances	38 093		38 093
	Capital souscrit et appelé, non versé			
TOTAL	39 825		39 825	
Divers	Valeurs mobilières de placement			
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	42 077		42 077
TOTAL	42 077		42 077	
Charges constatées d'avance		3 785		3 785
Total de l'actif circulant		202 001		202 001
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF		209 501		209 501
Renvois :	(1) Dont droit au bail			
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			7 500
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Bilan passif

Passif		Au 30/09/2025		
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 000)	6 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		-104 249		
Situation nette avant répartition		-98 249		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	-98 249		
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 652		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	317		
		Total	28 969	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 595		
	Dettes fiscales et sociales	66 121		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	64			
Instrument de trésorerie				
	Total	278 781		
Produits constatés d'avance				
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	307 750		
Écarts de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	209 501		
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	8 538			
à moins d'un an	299 211			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) dont emprunts participatifs				

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

Informations générales	2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	6
Présentation de la société	2	Actif immobilisé	6
Faits caractéristiques de l'exercice	2	1. État de l'actif immobilisé (brut)	6
Événements postérieurs à la clôture	2	Actif circulant	7
		1. Stocks	7
Principes comptables et méthodes d'évaluation	3	État des échéances des créances	8
Principes généraux	3	Produits à recevoir	9
Méthodes d'évaluation	3	Capitaux propres	10
1. Immobilisations incorporelles et corporelles	3	1. Tableau de variation des capitaux propres	10
2. Immobilisations financières	4	État des échéances des dettes	11
3. Stocks	5	Charges à payer	12
4. Créances	5	Détail du résultat exceptionnel	12
5. Valeurs mobilières de placement et disponibilités	5		
6. Provisions	5	Informations relatives à l'effectif	13

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Présentation de la société

La SARL 26 CITY exerce une activité de type SUPERMARCHÉ sous l'enseigne CARREFOUR CITY situé au 26 RUE SAINT GEORGES à NANCY (54).

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés en charges, ce qui constitue la méthode de référence.

Annexe aux comptes annuels

Frais de développement

L'activation des frais de développement est la méthode de référence, s'ils remplissent les critères de définition et de comptabilisation des immobilisations incorporelles générées en interne.

Toutefois, la société a opté pour la comptabilisation en charges de ses frais de développement.

Fonds commercial

Sont comptabilisés dans cette rubrique les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 à 10 ans
Frais de développement	Linéaire	5 à 10 ans
Constructions	Dégressif	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Le cas échéant, les amortissements complémentaires résultant de l'application de dispositions fiscales sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en « Provisions réglementées ».

2. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

Annexe aux comptes annuels

Les Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tienne compte des perspectives d'évolution générale de l'entité fondée, notamment, sur la valeur de marché. Les plus et moins-values de cession de TIAP sont comptabilisés, selon le cas, en produits ou en charges.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

3. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douanes et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de reviens des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires pour déterminer les coûts d'acquisition. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat a été retenu.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

5. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

6. Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles généreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent fait l'objet d'une estimation fiable.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Actif immobilisé

1. État de l'actif immobilisé (brut)

		Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains		-	-	-	-
Construction sur sol propre		-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui		-	-	-	-
Install. générales, agencements et aménag. des constructions		-	-	-	-
Install. techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-	-
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations évaluées par équivalence		-	-	-	-
Autres participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières		-	7 500	-	7 500
	TOTAL IV	-	7 500	-	7 500
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III+IV)	-	7 500	-	7 500

Annexe aux comptes annuels

Détail des augmentations et diminutions par nature

	◀ Augmentations		Diminutions ▶	
	Réévaluations libres	Acqu., apports, créations, poste à poste	De poste à poste	Cessions, mises hors service
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	7 500	-	-
TOTAL	-	7 500	-	-

Actif circulant

1. Stocks

Décomposition par catégorie

	A l'ouverture de l'exercice		A la clôture de l'exercice	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Matières premières et approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	116 313	-

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des créances

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1)	-	-	-
Autres immobilisations financières	7 500	7 500	-
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	1 733	1 733	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	<ul style="list-style-type: none">• Impôts sur les bénéfices	-	-
État et autres collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none">• Taxe sur la valeur ajoutée• Autres impôts, taxes et vers. ass• Divers	25 466	25 466
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	12 627	12 627	-
Charges constatées d'avance	3 785	3 785	-
TOTAL	51 111	51 111	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

Annexe aux comptes annuels

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
Autres produits	
Factures à établir	-
Rabais/remises/ristournes à obtenir, avoirs à recevoir	8 213
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	4 333
TOTAL	12 547

Annexe aux comptes annuels

Capitaux propres

1. Tableau de variation des capitaux propres

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Capital	-	6 000	-	6 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	-	104 249	-104 249
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	6 000	104 249	-98 249

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	-	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • à 1 an max à l'origine • à plus d'1 an à l'origine 	28 652	20 113	8 539	-
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	-	-	-	-
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	212 596	212 596	-	-
Personnel et comptes rattachés	31 125	31 125	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 210	23 210	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Impôts sur les bénéfices 	-	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Taxe sur la valeur ajoutée 	355	355	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Obligations cautionnées 	-	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Autres impôts, taxes et assimilés 	11 432	11 432	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	317	317	-	-
Autres dettes	64	64	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	307 750	299 212	8 539	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 412			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Annexe aux comptes annuels

Charges à payer

Libellés	Montant
Congés à payer	
Congés provisionnés	28 415
Charges sociales provisionnées	4 630
Charges fiscales provisionnées	-
Intérêts courus	
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
Autres charges	
Factures à recevoir	17 190
Rabais/remises/ristournes à accorder, avoirs à établir	52
Participation des salariés	-
Personnel	2 097
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	11 406
Divers	12
TOTAL	63 867

Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
Produits de cession d'éléments d'actif		
Subventions d'investissement virées au résultat		
...		
TOTAL	-	19 500

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	21
Ouvriers	

26 CITY
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 26 rue Saint Georges
54000 NANCY
931 204 184 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION


L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -104 249,29 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -104 249,29 euros.

L'Associé Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

certifié conforme la gérance



Q